Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20261006-DCM_202677-DE

La Trinité-sur-Mer
BRETAGNE SUD

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 OCTOBRE 2026
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le six octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune, composé de dix-neuf membres en exercice et dûment convoqué le trente septembre deux mille vingt-six, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yves Normand, Maire.

Conseillers présents Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET Pierre FEYFANT, Marie-Christine KORNILOFF, Pascale DE SALINS, Karina LE GOFF, Olivier GOUBAULT, François JEANMAIRE, Jean Claude RIOU, Morgane LE ROL, Chantal DE KERVILER, Guillaume ARTHUS, Michèle AUBRY, Pierre LE BORGNE, Nathalie LAUREAU, Benoit MASSIET DU BIEST.

Pouvoirs Philippe NOURISSAT à Morgane LE ROL

Conseillers non représentés Noémie GUFFLET

06 – Budget Mouillages : Décision modificative n° 01

Madame KORNILOFF expose

Par délibération n° 19 du 02 mars 2026, le Conseil municipal adoptait le budget primitif 2026 du budget annexe « Mouillages ».

Suite à l'imputation des crédits d'investissements en dépenses sur un chapitre erroné, Monsieur le Maire propose que le conseil adopte la décision modificative n°01 du budget Mouillages telle que présentée en séance par Madame l'Adjointe aux finances :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
Chapitre23 :: ..... - 39 175,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
Chapitre 20 :: ..... + 39 175,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

ADOPTE La décision modificative n°01 du budget Mouillages telle que suit :

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
Chapitre23 :: ..... - 39 175,00 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
Chapitre 20 :: ..... + 39 175,00 €

Scrutin :

Pour : 17 voix — Yves NORMAND, Christian TRAVERT, Sophie LECANUET, Marie-Christine KORNILOFF, Pascale DE SALINS, Karina LE GOFF, Olivier GOUBAULT, François JEANMAIRE, Jean Claude RIOU, Morgane LE ROL, Chantal DE KERVILER, Guillaume ARTHUS, Philippe NOURISSAT, Michèle AUBRY, Pierre LE BORGNE, Nathalie LAUREAU, Benoit MASSIET DU BIEST.

Contre : 0 voix — /

Abstention : 0 voix — /

LA DELIBERATION EST ☑ ADOPTEE ☐ REJETEE ☐ AJOURNEE

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 056-215602582-20261006-DCM_202677-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- <u>POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME</u> –
Le 06/10/2026

Le secrétaire de séance,
François JEANMAIRE

Le Maire,
Yves NORMAND